

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Séance du 2 décembre 2025

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le deux décembre à 19 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N°20

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, soit 23 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Jérémie NOVAIS par M. Bernard COMBES, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN par Mme Sylvie CHRISTOPHE jusqu'à 20h00, Mme Ayse TARI par Mme Yvette FOURNIER, M. Gérard FAUGERES par M. Patrick BROQUERIE, Mme Christine DEFFONTAINE par M. Sébastien BRAZ, M. Dorian LASCAUX par M. Raphaël CHAUMEIL

Etaient absents : Mme Aïcha RAZOUKI, Mme Stéphanie PERRIER, Mme Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Cité de l'Accordéon et des Patrimoines - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Tulle à la plateforme inventaire Aliénor.org / Conseil des Musées au titre de l'année 2026

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu sa délibération n°32 du 14 février 2018 relative à l'adhésion de la Ville de Tulle à la plateforme inventaire Alienor.org /Conseil des Musées et à l'approbation de la convention afférente,
- Vu sa délibération n°56 du 7 décembre 2021 relative au renouvellement de l'adhésion de la Ville de Tulle à la plate-forme inventaire Aliénor.org et à l'approbation de l'avenant à la convention, prolongeant de trois ans la durée d'adhésion, selon les mêmes modalités d'origine,
- Considérant qu'il convient, la convention d'adhésion arrivant à échéance le 1^{er} janvier 2026, de renouveler cette adhésion au titre de l'année 2026, pour un coût annuel de 4 900 €,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1- Approuve le renouvellement de l'adhésion du Pôle Musées à l'association « Conseil des Musées - Alienor.org » - au titre de l'année 2026 - Adhésion à la plateforme inventaire pour un coût annuel de cotisation de 4 900 €,

2- La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget Ville.

3- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télerecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.



Le Maire,

Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

A handwritten blue ink signature of the name "Clément VERGNE". The signature is fluid and cursive, with "Clément" on the first line and "VERGNE" on the second line.

Transmis au Contrôle de Légalité le : 04 DEC. 2025
Date et ref de l'accusé de réception : 04 DEC. 2025

D20 - 02122025